RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00523
Numéro SIREN : 511 613 184
Nom ou dénomination : ABIOGROUP

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2022 sous le numéro de dépôt A2022/010904

SAFIGEC
Audit & commissariat aux comptes

ABIOGROUP

Société à responsabilité limitée au capital social de 172 500 €
60 allée Saint-Exupéry
38330 MONTBONNOT-SAINT-MARTIN
511 613 184 RCS GRENOBLE

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la Société ABIOGROUP, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

ABIOGROUP

Société à responsabilité limitée au capital social de 172 500 €
60 allée Saint-Exupéry
38330 MONTBONNOT-SAINT-MARTIN
511 613 184 RCS GRENOBLE

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société ABIOGROUP, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

Aux Associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 6 Septembre 2022 nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composants l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du Commissaire aux Comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les derniers comptes annuels, établis au 30 juin 2021 qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, sont bénéficiaires à hauteur de 1 K€.

La société a réalisé, au cours de l'exercice clos au 31 juin 2021, un chiffre d'affaires de 164 K€ contre 185 K€ lors de l'année précédente soit une baisse de 11,69 %. Ce dernier est majoritairement composé de prestations de services.

Les « Autres achats et charges externes » s'élèvent à de 12 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2021 contre 3 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2020. Cette hausse est liée à la présence d'honoraires pour un montant de 6 K€ au titre de l'exercice. Les charges de personnel se sont élevées à 150 K€ en 2021 pour 178 K€ en baisse de 28 K€

Le résultat d'exploitation de l'exercice est bénéficiaire de 1 K€.

Le résultat financier et le résultat exceptionnel sont nuls, ainsi le résultat de l'exercice 2021 s'élève à 1 K€.

A l'actif, les immobilisations financières s'élèvent à 1 439 K€ au 30 juin 2021 et sont stables par rapport à l'exercice précédent. Elles sont composées des titres des sociétés suivantes :

- SARL ABIOLAB (CH) d'une valeur de 19 K€,
- ABIOGROUP HOLDING SAS d'une valeur de 1 420 K€/

Les titres n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation et représentent à la clôture de l'exercice 2021 92 % du total du bilan.

L'actif circulant, qui représente 123 K€ à la clôture de l'exercice 2021 est principalement composé des postes suivants :

- Des créances clients : 30 K€,
- D'un crédit de taxe sur la valeur ajoutée : 10 K€,
- De la trésorerie : 68 K€,
- Des charges constatées d'avances : 25 K€.

Au passif, les capitaux propres s'élèvent au 30 juin 2021 à 1 298 K€ contre 1 297 K€, y compris le résultat de l'exercice. Le capital social s'élève à 173 K€.

Le total des dettes représente 264 K€ à la clôture de l'exercice. Leurs échéances se décomposent de la façon suivante :

- 164 K€ à un an au plus,
- 100 K€ d'un à cinq ans.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- À contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- À vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Caluire et Cuire, le 14 septembre 2022

Le commissaire à la transformation

SAFIGEC AUDIT

Arnaud PONCET

SAFIGEC AUDIT
SELARL au capital de 100 000 Euros
L'APOGEE - 3 Rue de Mailly
69300 CALUIRE ET CUIRE
Siret 501 032 866 00011 NAF 9609Z